



Montreuil, le 13 février 2017

M. Jean-Marc AMBROSINI
 Directeur des Ressources Humaines de la SNCF
 2, place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE SAINT-DENIS

Objet : Nouvelle fiche de paie

Monsieur le Directeur,

Les cheminots ont découvert, avec surprise, la modification de leur fiche de paie. Il n'y aura pas eu la moindre explication de l'employeur aux premiers intéressés, ni même à la Fédération CGT des Cheminots. Il en résulte une fiche de paie incompréhensible avec des cotisations dont nous ne connaissons pas à quoi elles correspondent, ni leur taux et leur assiette.

L'objectif est-il de rendre illisible la composition de la rémunération ?

Pour preuve, en pied de page, vous adressez un renvoi vers le site du gouvernement « servicepublic.com » pour toute information sur la nomination des rubriques de la paie. Information, par ailleurs, particulièrement difficile à trouver.

Ces explications ne peuvent suffire et démontrent le désengagement de la Direction dans l'information des droits des agents. Elles sont une forme de dévalorisation du travail.

Oui, la lecture du bulletin de paie est un élément politique. La simplification de la fiche de paie (décret du 25 février 2016), dont la Fédération ne doute pas qu'elle vous servira de justification, est en effet la réponse du gouvernement Valls aux revendications portées par le Patronat.

Le MEDEF de M. Gattaz, auquel vous avez fait adhérer la SNCF, a depuis toujours cherché à tromper les salariés en menant une bataille des idées. Il évoque les charges sociales en lieu et place de cotisations qui sont en réalité une part du salaire socialisé pour financer nos retraites, la couverture maladie, de la famille...

Derrière cette disposition se cache l'attaque de la protection sociale, avec pour argument mensonger la propagande patronale autour d'un « coût du travail ». Argument largement éculé par la Direction de l'entreprise. Nous nous rappelons votre véhémence au printemps 2016 pour dégrader les conditions de vie et de travail des cheminots en attaquant leur RHO077. La question de la cotisation supplémentaire T2, qui finance les droits spécifiques « retraite » des cheminots, était habilement apparue dans une presse dédiée à l'économie libérale au moment du conflit.

La Fédération CGT des Cheminots voit, au travers de cette modification unilatérale du bulletin de paie, sans même en avoir informé qui que ce soit, une volonté d'attaquer notre régime spécial.

LETTRE OUVERTE

Vous savez mieux que quiconque que les cheminots du Cadre Permanent financent leurs droits spécifiques. En ne pouvant plus justifier des ressources, vous alimentez les calomnies contre notre régime, vous placez les cheminots sous la vindicte populaire.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Cheminots ne prend pas à la légère cette modification qui entraîne aussi la disparition de la référence au RH001 « Statut des relations collectives entre le GPF et son personnel ».

Là aussi, vous n'ignorez pas que la convention collective s'applique aux cheminots du Cadre Permanent pour toute disposition non couverte par le Statut. Cela concerne le contrat de travail, la rémunération, le droit syndical, la cessation d'activité, le déroulement de carrière, la prévoyance du régime spécial, la réforme ...

Bien sûr, au-delà de la forme, il y a le contenu de la paie. Après deux années de gel des salaires, le pouvoir d'achat des cheminots est de nouveau dévalorisé. Vous choisissez de précariser la rémunération et donc vous contribuez à la paupérisation de la société à l'instar de l'action patronale en France. Un cheminot embauché avec le Baccalauréat peut désormais être au niveau du SMIC par l'intermédiaire d'une prime compensatoire. C'est inadmissible et c'est toute la grille qui est tirée vers le bas.

Aussi, la Fédération CGT des Cheminots exige d'être reçue dans les plus brefs délais pour établir une présentation de la fiche de paie la plus claire possible et débloquer une négociation salariale pour une augmentation générale des salaires.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.



Jocelyn PORTALIER
Secrétaire Fédéral

